Extrait d'un volume de notre collection TÀP

http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180

PHILIPPE BLAUDEAU

SYMBOLIQUE MÉDICALE ET DÉNONCIATION DE L'HÉRÉSIE : LE CAS MONOPHYSITE DANS LES SOURCES PONTIFICALES DE LA SECONDE MOITIÉ DU Ve SIÈCLE

S'opposant à la figure évangélique du Christ guérisseur identifié au médecin, l'image des égarés pervers portant atteinte à l'intégrité physique des croyants[1] précède la naissance même du discours hérésiologique. Elle est en effet formée en fonction de conceptions alors largement diffusées qui traduisent par le motif de l'agression corporelle la nocivité d'enseignements perçus comme fallacieux, ce dont témoigne le Nouveau Testament. Ce réseau de signification commun est informé par l'idée stoïcienne selon laquelle il existe un rapport analogique entre passions et maladies. Aussi comprend-on que les Pères, après avoir été tenus eux-mêmes de répondre à l'accusation faisant du christianisme un mal[2], en viennent aisément à affirmer que la doctrine hérétique engendre une maladie de l'âme. Précisée par Clément d'Alexandrie[3],

1. Ignace d'Antioche, *Lettre aux Éphésiens*, VII, 1-2, p. 64.

2. Thème déjà abordé par Pline le Jeune, Tacite ou même Galien et repris encore par l'empereur Julien. Cf. P. Canivet dans Théodoret De Cyr, *Thérapeutique des maladies helléniques*. I. *Livres I-VI*, éd., trad. française et comm., Paris, Cerf, 1957, 2000², 296 p. (SC 57. 1), p. 36 et 43-44.

3. Cf. A. Le Boulluec, *Notion d'hérésie*, p. 415.

une telle représentation constitue bien vite un fonds commun de la littérature patristique antihérétique[4], d'autant qu'elle offre une certaine plasticité argumentaire capable de mobiliser a fortiori l'enseignement ecclésial relatif au péché ou à l'identité corporelle de la communauté des croyants. Il n'est donc guère étonnant que les papes aient, à leur tour, eu recours à cet arsenal, désormais de plus en plus développé, pour s'en prendre aux opposants de la doctrine trinitaire ou christologique défendue à Rome. Mieux, comme l'a indiqué Ch. Pietri dans un article fameux, c'est à partir de la fin du IVe s que les pontifes exploitent de façon méthodique le vocabulaire clinique le plus apte à l'énoncé par métaphore du diagnostic hérétique afin de mieux affirmer la nécessité du soin. Toutefois, le même savant souligne qu'en dépit des répétitions et des stéréotypes, le recours à ce registre analogique de la part des pontifes n'est pas l'indice d'une pensée figée[5]. Un tel constat incite à la poursuite de la recherche. L'objet de notre intervention est donc d'appréhender la nature et l'enjeu d'un dispositif sémantique qui pourrait paraître convenu pour chercher à y distinguer ce qui relève de la rhétorique de ce qui désigne l'actualité de la crise ou de ce qui participe du perfectionnement idéologique du discours primatial. En effet, il convient ici de rappeler que les pontifes ne conçoivent pas de traité hérésiologique systématique. Mobilisés par l'urgence de phénomènes dont ils entendent dénoncer la gravité, les papes, de Léon à Gélase, misent principalement sur l'efficacité, polémique et parénétique, d'écrits dont l'énoncé est fortement conditionné par les circonstances. À la différence de la dénonciation manichéenne contemporaine, l'étude de la documentation romaine relative à la stigmatisation du monophysisme montre une très nette prévalence de la lettre sur le

4. Il convient de rappeler que la présentation de l'hérésie comme contagion ou peste avait également trouvé son chemin jusque dans la législation impériale comme en témoigne le Code Théodosien. Cf. R. Maceratini, *Eretico*, p. 51.

5. Ch. Pietri, « Hérésie », p. 873-874, 882-886.